

mis en ligne le 9 janvier 2024

ARRETE MUNICIPAL N°13159 DU 08 JANVIER 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

TRAVAUX-
Evacuation de gravats.

5 place Notre Dame

Du vendredi 19 au
Samedi 20 janvier 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Madame Masué Gaelle- 5 chemin de la maison de ville-39150 Saint Laurent en Grandvaux.

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre l'installation d'une benne il importe de modifier l'accès au stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir du vendredi 19 janvier 2024 à 8h00 et jusqu'au samedi 20 janvier 2024 à 18h00, il convient d'interdire le stationnement devant le 5 place Notre Dame pour l'installation d'une benne d'évacuation de gravats

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à la bonne mise en place de celle-ci ainsi que la sécurisation du site via un périmètre de sécurité.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

